



Réunion des États parties

Distr. générale
7 mai 2020
Français
Original : anglais

Trentième Réunion

New York, 15-19 juin 2020

Point 10 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Commission des limites du plateau continental : informations
communiquées par le Président de la Commission**

Lettre datée du 13 avril 2020, adressée à la présidence de la trentième Réunion des États parties par le Président de la Commission des limites du plateau continental

Additif

Cinquante-troisième session de la Commission des limites du plateau continental

Comme suite à la lettre datée du 13 avril 2020 ([SPLOS/30/10](#)) que je vous ai adressée en ma qualité de Président de la Commission des limites du plateau continental, le présent additif a pour objet d'informer les États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer que, compte tenu de la situation créée par la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la Commission a décidé de ne pas tenir sa cinquante-troisième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York comme prévu initialement, et d'évaluer, dès que possible, la possibilité de faire avancer les travaux de la Commission et de ses sous-commissions par d'autres moyens. La convocation à New York, du 6 juillet au 21 août 2020, de cette session, dont les séances plénières seront dotées de tous les services de conférence nécessaires, y compris de documentation, a été approuvée par l'Assemblée générale au paragraphe 109 de sa résolution [74/19](#).

Le Président
de la Commission des limites du plateau continental
(*Signé*) Adnan Rashid Nasser **Al-Azri**

* [SPLOS/30/L.1/Rev.1](#).

